

Annulation de projets de petites centrales :

La Fondation Rivières trouve inacceptable l'exclusion de Val-Jalbert

Montréal, le mardi 5 février 2013 – La Fondation Rivières salue la décision qu'a enfin prise le gouvernement Marois d'annuler six des sept projets de centrales hydroélectriques au Québec. Des 13 projets retenus en 2010 par les libéraux, quatre ont été construits, soit deux sur les rivières Franquelin et Sheldrake et deux avec la ville de Saguenay. Deux autres ont été abandonnés sur les rivières Joseph à Aumond et Maskinongé dans le Parc des Chutes de Sainte-Ursule.

Avec cette annonce, se sont les rivières Manouane, Mistassini (Onzième chute), Sault-aux-Cochons (deux projets), Jacques-Cartier et Sainte-Anne-du-Nord qui seront donc préservées d'un harnachement. En ce qui concerne cette dernière, on s'attend à ce que le promoteur Hydro-Canyon Saint-Joachim, dont fait parti le bureau d'ingénieurs Axor, signale prochainement le retrait de sa demande auprès du Bureau d'audiences publiques en environnement.

Cette décision du gouvernement permettra d'économiser 24 M\$ chaque année pendant 20 ans pour un total de 480 M\$.

En ce qui concerne Val-Jalbert sur la rivière Ouiatchouan au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Fondation Rivières demande également l'annulation du projet qui est clairement injustifié du point de vue des coûts mais aussi des conséquences environnementales, sociales et touristiques. Cette seule petite centrale sur le site historique fera perdre 80 M\$ à Hydro-Québec Distribution, montant qui devra être payé par les contribuables sur leurs comptes d'électricité. Le gouvernement doit réfléchir à utiliser cette somme pour un développement économique à Val-Jalbert axé sur autre chose que l'utilisation d'un site patrimonial à des fins hydroélectriques. Un dédommagement devrait être attribué au promoteur même si les autorisations ne sont pas toutes émises.

La Fondation dénonce ce projet d'autant plus que la majorité de la population autochtone et non-autochtone est contre. En effet, un récent sondage indépendant annonce que plus de 53% des gens de la région ne sont pas en faveur du projet. De plus, une pétition a récolté près de 500 signatures des 2000 membres de la Communauté Innu de Mashteuiatsh laquelle n'a jamais été consultée. Il est encore temps de faire marche arrière. Rappelons qu'en 2002 à Trois-Pistoles le projet avait été annulé bien que les travaux étaient entamés.

Quant à l'énergie éolienne, il s'agit d'une électricité verte qui vaut la peine d'être développée. Cette énergie est notamment disponible en hiver en période de froid intense alors que les petites centrales se trouvent à être peu productives à ce moment alors qu'il y a peu d'eau dans les cours d'eau.

La Fondation Rivières recommande au gouvernement d'investir une partie des sommes économisées dans le développement d'un réseau d'attrait touristiques composé des rivières. « Ce sont nos cathédrales d'eau », déclare Paul Piché depuis 2002.

-30-

Pour informations : Pierre Leclerc, porte-parole, 514 523-7497
Anouk Nadeau-Farley, adjointe administrative, 514 272-2666 poste 21.